



Le Loto du Patrimoine choisit Foussemagne

L'ancienne synagogue de Foussemagne a été retenue par le Loto du Patrimoine 2022. Ce loto, organisé dans le cadre de la mission Stéphane Bern, sélectionne chaque année des bâtiments historiques en péril pour soutenir leur restauration.

En 2020, sur proposition de la municipalité, le bâtiment est déclaré d'intérêt communautaire par Grand Belfort, qui en assure désormais l'entretien. Il a pour projet la rénovation complète de la toiture, des maçonneries extérieures, des menuiseries, de l'électricité, des sols et des murs intérieurs pour un coût d'environ 1,4 millions d'euros.

Le projet pourrait bénéficier d'un financement du Loto du Patrimoine pouvant atteindre 300 000 euros en complément des subventions de la Fondation du Patrimoine (83000€) et de la DRAC (40% des travaux). La commune ne participera pas financièrement à ces travaux.

La destination du bâtiment n'est pas encore figée. Exprimez vos idées auprès de la mairie. Que souhaiteriez-vous en faire ?



Éveil musculaire de l'ACF

A compter du 27 septembre, reprise des activités sportives à la Maison des Arches. 2 cours d'environ 1h par semaine. Séances d'essai jusqu'au 8 octobre.

- Mardi 20h : fitness + fesses / abdos / cuisses
- Jeudi 20h : bras + dos + pilates + élastiband

Cotisation annuelle : 20€ pour 1 cours/sem. ou 40€ pour les 2.

Renseignements : 07.49.11.79.42.



Grand loto à la Maison des Arches

La soirée LOTO se déroulera **samedi 1^{er} octobre dès 20h** à la Maison des Arches (ouverture des portes à 19h).

Réservation recommandée :



• par téléphone : 06.59.09.57.93 ou 06.59.81.90.36

• ou par mail : acf90150@gmail.com

Tarifs : 20 € la planche de 6 grilles (4 € pour les moins de 14 ans).

La Déchetterie fixe arrive

La déchetterie fixe ouvrira le 27 septembre à l'Aéroparc de Fontaine. Les usagers n'auront plus à jeter les déchets dans une benne, mais à les déposer sur un espace bétonné. Ce sont les agents qui seront ensuite chargés de l'entassement dans les bennes. La déchetterie sera clôturée et disposera d'un sens de circulation, d'une signalétique spécifique et d'un contrôle d'accès par badge.

- Horaires d'été (15 avril au 14 octobre) : lundi au vendredi 9h30-12h et 13h30-18h, samedi : 9h-18h

- Horaires d'hiver (15 octobre au 14 avril) : lundi au vendredi 9h30-12h et 13h30-17h, samedi : 9h-17h



Le Bon' Œuf, enfin !

Le distributeur d'œufs frais du Bon' Œuf de Vauthiermont arrive enfin et pour de bon à Foussemagne à la fin du mois de septembre. Il sera situé en bord de route, direction Cunelières.



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@foussemagne.com ; @foussemagne ; [facebook.com/mairiedefoussemagne](https://www.facebook.com/mairiedefoussemagne)
Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

Participation citoyenne

La participation citoyenne est une action de sensibilisation et de contribution des habitants à la surveillance de leur quartier **en lien avec la Gendarmerie Nationale**. L'objectif est de faciliter le signalement et de favoriser ainsi les interpellations en flagrant délit.

Le dispositif requiert des citoyens volontaires qui participent au relais d'alerte et d'informations entre habitants et forces de l'ordre. **Si vous êtes volontaire ou simplement intéressé pour en savoir plus, vous pouvez vous inscrire à une réunion d'information avec la gendarmerie prévue prochainement.**

Inscrivez-vous ! Contactez la mairie.



Travaux de sécurisation routière

Des travaux de sécurisation routière devraient débuter mi-octobre et se terminer en fin d'année. Ils consisteront notamment en :

- Le passage à 10km/h sur les parkings du groupe scolaire,
- Le passage à 30 km/h des rues des lotissements Vernois, 3 Chemins et Chênois,
- Le passage à 30 km/h dans la rue du Moulin, la rue des Tuileries, ainsi que la place du Moulin,
- L'installation de « Cédez-le-passage » pour les rues de la Glacière débouchant sur la rue des Vosges,
- Des changements de coussins berlinois et de miroir d'intersection,
- Des travaux de peinture au sol comme la matérialisation des places de stationnement de la place du Moulin et de la rue du Vernois.



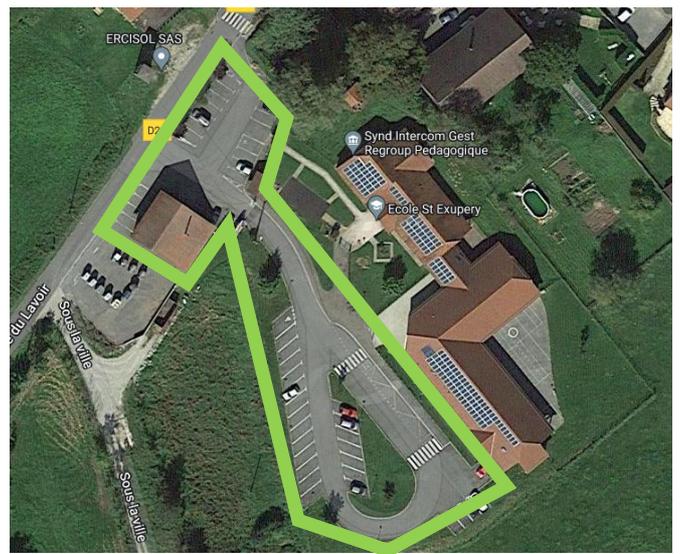
Réflexion sur la sécurisation des routes départementales

La municipalité souhaite créer un groupe de réflexion mêlant élus et habitants au sujet de la sécurisation des routes départementales traversant le village. L'objectif est d'identifier et de mettre en application le ou les meilleurs moyens de rendre nos routes plus sûres. Manifestez-vous auprès du secrétariat de mairie (places limitées).



Parking sans tabac

Pour la protection de nos enfants, en complément de la nouvelle limitation de vitesse à 10 km/h sur les parkings du groupe scolaire, il sera interdit de fumer dans la zone identifiée sur la photo. Celle-ci sera matérialisée par une bande de peinture verte au sol d'ici la fin des vacances de Toussaint.



Appartement à louer

La commune loue un appartement F3 de 68 m² situé au 1^{er} étage du bâtiment de la mairie au prix de 425 € charges non comprises. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le secrétariat.



Mairie de Fousse-magne - 11 rue d'Alsace - 90150 Fousse-magne - www.fousse-magne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@fousse-magne.com ; @fousse-magne ; facebook.com/mairiedefousse-magne
Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique

Réglementation sur les chiens

Par arrêté du 9 septembre 2022, il est expressément **défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique**. Tout chien errant trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

Les **chiens des catégories d'attaque ou de défense doivent être muselés et tenus en laisse** par une personne majeure.

Aussi, il est **interdit de laisser un chien faire ses besoins contre les murs ou façades et sur les trottoirs, ainsi que sur les voies piétonnes et les espaces verts**.

De plus, l'arrêté ministériel du 16 mars 1955 précise "Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin".



Opération brioches de l'ADAPEI

Du 5 au 8 octobre, une brioche contre un don.

Une brioche, ce n'est pas qu'un petit plaisir, c'est surtout soutenir un projet associatif pour les personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique : l'Accessibilité Universelle.

L'Adapei du Territoire de Belfort recherche des bénévoles pour distribuer de porte en porte sur notre commune ou en grandes surfaces.

Offrez un peu de votre temps, contactez l'association au 03 84 90 84 90 ou par mail à contact@adapei90.fr



Vérification des valeurs locatives

La Direction Générale des Finances Publique procède actuellement à une vérification de la valeur locative (composante de la taxe foncière) de certains logements de la commune. Il en résulte **une hausse, une baisse ou une stagnation de votre impôt**. Cette opération apparaît comme une nécessité au regard de la justice et de l'équité fiscale. Si vous êtes concerné, vous avez reçu un courrier en ce sens. Pour toute question, vous pouvez contacter le centre foncier :

Service Départemental des Impôts Fonciers - SDIF
Centre des Finances publiques de Belfort -
1 Place de la Révolution française - BP 50001
90022 BELFORT Cedex
Tél : 03 84 58 80 02

Site : <https://www.impots.gouv.fr/accueil>

Depuis votre espace Particulier sur rubrique "Contact et RDV", vous accédez directement à vos services gestionnaires et au bouton "Prendre rendez-vous" puis laissez-vous guider.

Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (fermé le mercredi).



Amélioration de la qualité de l'eau

Afin d'améliorer la qualité de l'eau du réseau du village, la commune a mis à disposition une parcelle de terrain pour Grand Belfort qui effectuera cet automne un raccordement au réseau de Frais (eau d'Angeot). La rencontre des 2 réseaux diminuera le taux de pesticides.

À ce jour, la qualité de l'eau reste acceptable.



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@foussemagne.com ; @foussemagne ; [facebook.com/mairiedefoussemagne](https://www.facebook.com/mairiedefoussemagne)
Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique

Votre menu du jour sur place, à emporter ou livré chez vous

Le Relais d'Alsace vous accompagne du lundi au vendredi avec son menu du jour :

- Entrée-plat-dessert à seulement 13,50€
- Entrée-plat ou plat-dessert à 11€

Vous pouvez emporter votre menu, en réservant au 03.84.36.66.05 avant 11h.

Le restaurant vous offre aussi la possibilité de mettre en place un **contrat de restauration périodique avec livraison à domicile** pour les personnes à mobilité réduite uniquement.

Pour plus d'informations, contactez le restaurant.



Ateliers e-seniors

L'OPABT (Office Pour les Aînés de Belfort et du Territoire) propose des ateliers sur le thème de l'informatique pour les personnes de plus de 50 ans. Les stages se déroulent en mairie de Foussemagne.

- **Stage d'initiation à l'Informatique et Internet** : destiné à des personnes n'ayant aucune ou peu de connaissances en informatique. L'objectif est de découvrir l'outil informatique, ses possibilités et de se familiariser avec les fonctions de base.
- **Perfectionnement à l'Informatique** : destiné à des personnes ayant suivi le cours d'initiation ou souhaitant approfondir leurs connaissances (recherches internet, mails, photos, démarches administratives)

Tarif : 50 € pour 8 séances de 2h



Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Foussemagne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Foussemagne

Anciens numéros : <https://www.foussemagne.fr/bulletins-municipaux.htm>



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@foussemagne.com ; @foussemagne ; [facebook.com/mairiedefoussemagne](https://www.facebook.com/mairiedefoussemagne)

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique

Inscrivez-vous auprès de la mairie. Les jours et horaires sont à définir en fonction de nombre de participants (au moins 6 personnes).

Pour plus d'informations sur le contenu, vous pouvez contacter Nicolas Bonnet, animateur numérique, au 03.84. 54.26.70 ou nicolas.bonnet@opabt.fr

A la rencontre de nos artisans, commerçants et industriels :

CCE (Câblage Connectique Européen)

20C Rue des Vosges

ZAC de la glacière

90150 Foussemagne

<https://www.cce-connectique.com/fr/#contact-form>

<http://www.synergica.fr>

En cette rentrée, nous avons rencontré M. Schmitt, directeur général de la société CCE.

CCE et Synergica, implantées à la même adresse, sont 2 sociétés appartenant au groupe SOFIMECA.

CCE est à Foussemagne depuis 1996 et compte aujourd'hui 48 salariés. Cette société réalise des faisceaux et harnais de câblage électrique, tous 2 fabriqués à base de fils, de câbles, de connectiques, d'organes de commande de puissance et/ou de contrôle. Ces réalisations sont intégrées dans des produits tels que des systèmes de chauffage, de climatisation, des ascenseurs, du matériel médical, des volets...

Synergica compte 12 salariés. Cette société développe et fabrique des habillages de composants électroniques et électromécaniques pour réaliser des sous-ensembles fonctionnels tels que des sondes de mesure (ex : sonde thermique), des rubans leds...

